Les APL baissent pour financer les HLM et les réfugiés (rediff)

31/07/2017 à 11h31

30/09/2015

Le ministère du Logement va devoir économiser 225 millions d'euros sur les aides personnalisées au logement (APL), selon le projet de budget pour 2016 dévoilé mercredi.

Ces mesures d'économies compenseront des dépenses supplémentaires prévues l'an prochain: 150 millions d'euros d'"aides à la pierre" (subventions aux bailleurs sociaux pour la construction de HLM) en plus, et 120 millions pour renforcer les capacités d'accueil des réfugiés, selon l'entourage de la ministre du Logement Sylvia Pinel.

Les APL, très connues et octroyées sous conditions de ressources, sont aussi le principal poste de dépenses du ministère du Logement pour un montant de 15,5 milliards d'euros. Selon le projet de budget, elles seront rabotées de 225 millions en 2016 et de 314 millions en 2017 par trois mesures d'économies cible.

Le patrimoine des bénéficiaires entrera dans le calcul du revenu fiscal de référence, et un loyer plafond sera fixé, à un niveau "très élevé", à partir duquel l'APL sera dégressive. Enfin les salariés de moins de 25 ans ne bénéficieront plus d'une dérogation qui leur était favorable: leur revenu annuel réel sera désormais pris en compte et non plus leur première fiche de paie.

Environ 500.000 ménages, sur les 6,5 millions de bénéficiaires des APL, seraient concernés.

La Dépêche
(Merci à Fred)